



Edité le : 09/12/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 3

COMMUNAUTE DE COMMUNE VALLEE DE L'HERAULT
BERENICE RIVIERE2 PARC D'ACTIVITES DE CAMALCE
BP 15
34150 GIGNAC

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE24-197310	Analyse demandée par :	ARS DD DE L'HERAULT
Identification échantillon :	LSE2412-22025-2		
Doc Adm Client :	.		
N° Analyse :	00317894	N° Prélèvement :	00316111
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	CENTRE SAINT ANDRE DE SANGONIS	Code PSV :	0000001187
Localisation exacte :	1 cours de la place robinet cuisine		
Dept et commune :	34 SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,6494365000	Y :	3,5033479000
UGE :	0128 - CC. VALLEE DE L'HERAULT		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1
Nom de l'exploitant :	CTE COMMUNES VALLEE HERAULT	Motif du prélèvement :	CS
	2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCE		
	BP 15		
	34150 GIGNAC		
Nom de l'installation :	CC. VH - SAINT ANDRE DE SANGONIS	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 06/12/2024 à 09h10	Code :	001054
	Réception au laboratoire le 06/12/2024 à 14h01		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CALMETTES Jessica - LSEHL		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
	Conditions de prélèvements : INF		
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 06/12/2024 à 14h01

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
------------------------	-----------	--------	----------	--------	----	--------------------	-----------------------	--------

.../...

Doc Adm Client :

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Mesures sur le terrain									
Température de l'eau	11D1@	15.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#
pH sur le terrain	11D1@	7.5	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	11D1@	0.45	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Chlore total sur le terrain	11D1@	0.51	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Bioxyde de chlore avant dégazage	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05			
Bioxyde de chlore après dégazage	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05			
Durée de dégazage	11D1@	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013				
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11D1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1			#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11D1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1			#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	1		0	#
Escherichia coli (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	1	0		#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0		#
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	11BSIR	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1		0	#
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	11D1@	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	11D1@	Chlore	-	Méthode qualitative					
Saveur	11D1@	Chlore	-	Méthode qualitative					
Couleur apparente (eau brute)	11D1@	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5		15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	11D1@	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5			#
Couleur	11D1@	0	-	Qualitative					
Turbidité	11D1@	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2	#
Analyses physicochimiques									
Analyses physicochimiques de base									
Conductivité électrique brute à 25°C	11D1@	423	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200 1100	#
Cations									
Ammonium	11D1@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05		0.10	#
Métaux									
Manganèse total	11MNTOT	< 10	µg/l Mn	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10		50	#

11D1@ ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS11-2020)
11MNTOT MANGANESE TOTAL (ARS11-2020)
11BSIR ANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS11-2020)
Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Identification échantillon : LSE2412-22025-2

Destinataire : COMMUNAUTE DE COMMUNE VALLEE DE L'HERAULT

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Jean-christophe D'OLIVEIRA
Directeur Qualité

